

Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes

pour l'année 2024 au titre des données 2023

Les résultats de la Société FLASH TAXICOLIS sont les suivants :

1) Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Nombre de points obtenus : 37

2) Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Nombre de points obtenus : 35

3) Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Nombre de points obtenus : 15

4) Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Nombre de points obtenus : 10

Résultat de l'index 2023 :

97 points sur 100

Les résultats ont été dûment déclarés.

(période de référence 2023)

L'Index, sur 100 points, se calcule à partir de 4 à 5 indicateurs

- L'écart de rémunération femmes-hommes,
- L'écart de répartition des augmentations individuelles,
- L'écart de répartition des promotions (uniquement dans les entreprises de + 250 salariés),
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.